

Comité 2014-2015

Président

Vincent ROTH

vincent.roth@geometre-expert.fr

Vice-Président

Past-Président

Patrick REIMERINGER

patrick.reimeringer0963@orange.fr

Secrétaire

Virginie MUHR

virginie.muhr@orange.fr

Secrétaire adjoint

Jacques Yves MEYER

jacqueschantal.meyer@wanadoo.fr

Trésorier

Pierre SCHNEIDER

pierremonique.schneider@wanadoo.fr

Trésorier adjoint

Jérôme SOHLER

j.sohler@hnb-cofime.com

Protocole

Luc MARTIN

luc.martin@creditmutuel.fr

Protocole adjoint

Raymond GRAFF

raymond.graff@orange.fr

Les infos de novembre 2014

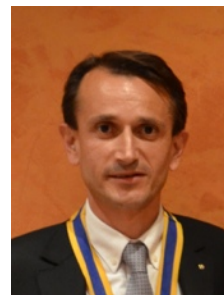
Chères amies, chers amis,

Le mois de Décembre amorce la fin de l'année civile et correspond à la moitié de l'année rotarienne.

En ce qui concerne mon année rotarienne, je souhaiterais réaliser après les vendanges et avant l'action des voitures, une autre action pas trop "chronophage" et sans risque financier pour notre club ; je pense que l'action « Une femme, une rose », organisée dans le cadre de la journée internationale de la femme répond à ces critères.

Je compte sur vous pour trouver un peu de temps et un brin d'énergie rotarienne pour participer à cette action.

Le mois de Décembre étant déjà bien entamé, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.



Vincent

Date à retenir : 8 MARS 2015 - Journée internationale de la femme

Cette action consiste à solliciter les commerçants, artisans, professions libérales, industriels, parenté, amis, pour qu'ils commandent un certain nombre de roses rouges enveloppées individuellement et qu'ils offriront aux amies, clientes, patientes, ..., le vendredi ou le samedi précédant le dimanche 8 mars 2015 - Journée internationale de la femme. L'opération existe depuis de longues années dans le Haut-Rhin, (notre club l'a déjà faite par le passé) ; le club d'Ensisheim, pilote en la matière, vend environ 17000 roses.

Sans aller aussi loin, le but est de mobiliser l'ensemble des membres de notre club afin de "vendre" 3 à 4000 roses, ce serait un bon début. La démarche consiste à solliciter les personnes précitées et de leur remettre un bon de commande indiquant le nombre de roses commandées. La deuxième partie de ce bon correspond à la souche qui reste au "démarcheur". Les roses sont à payer à la livraison.

Le prix de la rose à la vente est de 1,70 €. Le prix d'achat est de 0,70 €, notre bénéfice est donc de 1 € par rose. En prenant l'exemple de 4000 roses vendues, nous récupérons 4000 €.

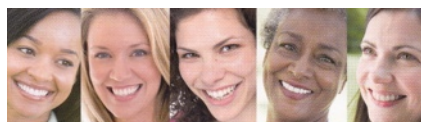
Le bénéfice de cette action est destiné aux "Épiceries solidaires" Paprika de Sélestat et Aspérule de Villé. Les bénéficiaires des épiceries solidaires signent "un contrat" par lequel ils s'engagent à utiliser les économies réalisées en s'approvisionnant dans ces épiceries où ils ne paient que 10 à 20 % du prix des produits, pour payer leurs dettes (loyer, électricité, taxes....) C'est une action de proximité qui devrait trouver une oreille plus attentive qu'une action à l'autre bout de la terre. En pratique, vous voudrez bien contacter un maximum de personnes de vos connaissances privées, professionnelles déjà en décembre, puis en janvier - février.

Les roses seront à chercher à Ensisheim, le matin du vendredi 6 mars et distribuées aux "démarcheurs" le même jour afin qu'ils les remettent aussitôt aux "donateurs" qui pourront ainsi les offrir aux dames le vendredi après-midi ou le samedi matin.

Nous disposerons d'affichettes couleur de différentes dimensions.

Le succès de cette opération dépend de nous tous.

Francis



5 Novembre 2014 - Visite de la société CONSTELLIUM

Le mardi 5 novembre, nous avons été accueillis dans la société Constellium à Biesheim / Neuf-Brisach, par Johann Gruat, responsable des ressources humaines.

Johann est un ami proche de Patrick et il a organisé cette visite, malgré certaines difficultés : obligation de relever les nom, prénom et profession de chaque visiteur, heure tardive et sécurité du groupe à assurer.

Deux autres personnes du service ressources humaines ont accompagné le groupe afin de nous encadrer et d'assurer notre sécurité.



Après une petite demi-heure au poste de sécurité, afin de permettre à chaque personne du groupe (17 personnes) d'avoir un badge personnalisé, nous avons vu un film présentant l'entreprise, ainsi que les consignes de sécurité. Après quelques échanges et questions, nous nous sommes préparés avec casques, lunettes, blouses et chaussures de sécurité et nous sommes partis pour une heure et demie de visite d'usine.

L'usine était précédemment Pechiney, Rhénalu, Alcan avant d'être rachetée par Constellium.

Elle emploie environ 1400 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1 Milliard d'euros, ce qui est remarquable, vu la taille de l'usine.

Elle produit des rouleaux de tôles d'aluminium destinées à l'industrie automobile (carrosserie par exemple) et à l'agro-alimentaire (canettes par exemple).

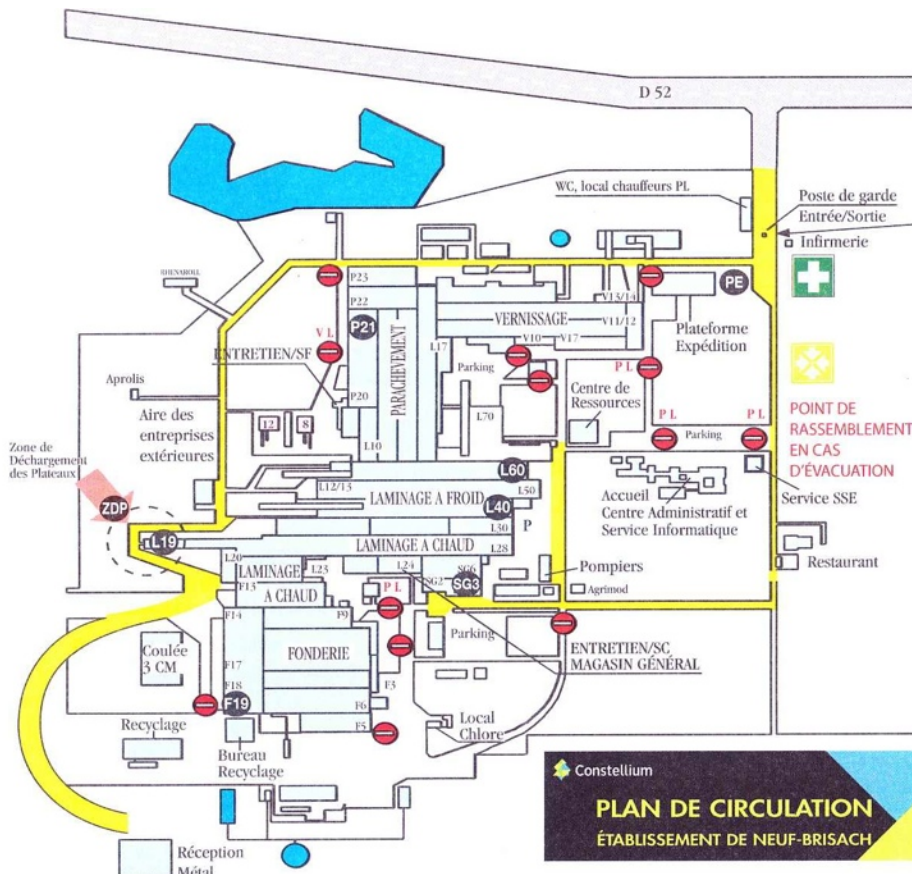


Entreprise Constellium à Biesheim © Dossmann / Région Alsace

Des processus de fonderie, de laminage à froid et de laminage à chaud permettent de transformer une plaque de plusieurs tonnes en plusieurs centaines de mètres de tôle en rouleau.

Après la visite, nous sommes allés dîner au restaurant "Aux deux Clés" à Biesheim, excellente adresse recommandée par Pierre Weil.

Patrick



Notre visite :

- Vernissage
- Parachèvement
- Laminage à froid
- Laminage à chaud
- Fonderie

18 Novembre 2014 - Les Centres d'examens de santé (CES)



Pour sa conférence statutaire, Anne-Sylvie a choisi de nous parler de son métier, *Médecin au Centre d'examens de santé de Sélestat*.

Les CES ont été créés en 1945, leur but est de proposer des examens de santé périodiques à tous les assurés sociaux. Près de 600.000 bilans sont réalisés en France chaque année.



Pour le Haut-Rhin (*l'antenne de Sélestat dépend du Haut-Rhin*) ce sont 16.700 bilans qui ont été réalisés.



Il y a en France 110 structures (*centres + antennes*). Le centre est soit rattaché à une caisse d'assurance maladie (75 % des cas) soit à une structure ayant passé une convention avec la caisse.



Dans un souci de mutualisation des expériences les CES se sont organisés en 8 réseaux inter-régionaux.

Les CES ont une triple mission :

1) Développer la prévention auprès des populations les plus fragiles.

A) Repérer les populations fragiles en situation de précarité par le biais :

- de partenariat avec les associations locales (*à Sélestat : Emmaüs, Foyer Espérance, Missions locales, Centres de formation*) ;
- de l'assurance maladie (*bénéficiaires des services sociaux*) ;
- de la médecine du travail ;
- de l'aide sociale des collectivités territoriales (*CCAS*) ;
- d'envoi de courrier d'invitation de manière aléatoire.

B) Développer la prévention :

- Cardiovasculaire :

Prendre en compte les modes de vie et les facteurs de risque (*HTA - Obésité - Hypercholestérolémie - AVC*)

- Pneumologie :

Prévenir l'apparition d'un cancer du poumon, d'un BPCO d'asthme (*tabagisme, exposition à des solvants ou poussières, allergies*)

- Auprès de personnes âgées :

Évaluer les risques de chute, apporter des conseils pour éviter ces chutes

- Vérifier les vaccinations.

C) Proposer des tests de dépistage :

- des maladies infectieuses (*MST, HIV, Hépatite B ou C*)

- des cancers gynécologiques (*frottis, mammographie*)

- des cancers colorectaux (*test ADECA*)

- des cancers prostatiques (*PSA, TR*)

2) Apporter un soutien aux médecins traitant en matière de prévention et de prise en charge des pathologies chroniques

Education thérapeutique des patients par des ateliers :

- pour les diabétiques,

- pour les patients souffrant de BPCO

Ces ateliers ayant pour but de faire comprendre la maladie et l'importance d'une bonne observance du traitement.

3) Participer à des études sur l'état de santé de la population (*observation et surveillance épidémiologique*).

Comment se déroule un bilan de santé :

Au préalable, le patient doit compléter un questionnaire permettant de connaître ses antécédents médicaux, des éléments socio-professionnels ainsi que des éléments concernant son mode de vie.

A) Un examen pré-clinique est réalisé par les infirmières du centre comprenant :

- une analyse complète de sang (*hématologique, lipidique, glycémique, hépatique, thyroïdien, sérologique*)

- une analyse des urines,

- des tests de l'audition et de la vision (*tonométrie*)

- un ECG (*mesure de la tension artérielle*)

- des EFR (*exploration fonctionnelle respiratoire*)

- des mesures de la taille et du poids

B) Une consultation médicale comprenant :

- une consultation du questionnaire médical (*ATCDs, personnels médicaux, chirurgicaux et familiaux du patient, son traitement...*)

- une prise en compte de son mode de vie, des éventuels acteurs de risque (*tabagisme, alcoolémie, sédentarité*)

- une vérification du statut vaccinal, de la réalisation récente des tests de dépistage (*mammographie de moins de 2 ans, Hémo occult...*)

- un examen clinique (*mesure de la tension artérielle, auscultations cardiovasculaire et pneumologique, palpation abdominale, ORL, examen gynécologique*)

C) Conclusion par le médecin du CES :

Conseil et orientation vers le médecin traitant si besoin d'examens complémentaires ou avis spécialisé.

25 Novembre 2014 - La médiation

Michèle Sengelen-Chiodetti du RC des Deux Brisach et Loïc Renaud du club satellite de Munster, tous les deux avocats sont venus nous parler de la "Médiation".

C'est un système de règlement des conflits, inventé par la France il y a fort longtemps, mais tombé dans l'oubli. C'est aujourd'hui une pratique redevenue courante et la médiation est pratiquée dans tous les domaines : familial, entreprise, judiciaire, scolaire...

En France, une ordonnance du 16 novembre 2011 a été prise en application de la loi du 17 mai 2011 *de simplification et d'amélioration de la qualité du droit*. La médiation s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, **le médiateur**, choisi par elles ou désigné, avec leur accord, par le juge saisi du litige.

Avec une telle définition, la médiation inclut des formes variées de règlement amiable pas nécessairement prévues par les textes officiels : médiation judiciaire ou conventionnelle, voire les systèmes de médiation dépendants de services publics ou privés, et dans certains cas, l'intervention de conciliateur de justice.

Le coût de la médiation est plus faible que le coût des procédures judiciaires et arbitrales, la médiation est également plus rapide. La prise en charge de ce coût fait l'objet d'une décision au moment de la médiation, toutes les possibilités sont ouvertes.

Pour être concrets, ils nous ont présentés un exemple filmé de règlement d'un différend industriel par l'intermédiaire d'un médiateur. Ce film a fait ressortir les points importants de ce système qui ne peut aboutir que si les deux parties ont l'intention réelle de trouver une solution amiable.

La médiation se déroule de la façon suivante :

En séance plénière, chacune des parties expose son point de vue, le médiateur n'intervient que pour répéter ce qu'il comprend du différend afin de bien délimiter le sujet. Il fait également ressortir, les points d'accord mais aussi les points de désaccord. Après cette phase, il reçoit les parties séparément pour rechercher les informations qui n'ont pas été dites en séance plénière mais qui pourraient favoriser l'obtention d'un accord.

Ces informations restent confidentielles, le médiateur demande à chacune des parties les éléments qu'il pourra communiquer lors de l'étape suivante ; une nouvelle séance plénière. Dans cette séance le médiateur fait le point et apporte, avec l'accord des parties, les informations nouvelles pouvant contribuer à trouver une solution amiable. Chacune des parties s'exprime, dévoile des éléments allant dans le sens d'une conclusion mais aussi les limites qu'elle ne peut dépasser. Le médiateur doit saisir tous les points de convergence et les faire ressortir pour marquer la progression de la médiation.

Si les parties ne trouvent pas la possibilité d'un accord, la médiation s'arrête, les parties devant alors prendre d'autres voies pour régler leur différend.

Si les parties trouvent la possibilité d'un accord, le médiateur enregistre les conditions de la médiation et les avocats des parties sont chargés de rédiger l'accord final conformément à la loi ; la médiation est définitive, il n'y a plus d'appel possible.

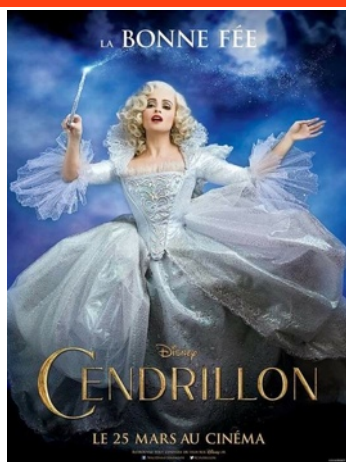
La large discussion "questions/réponses" qui a suivi cet exemple a permis de clarifier et développer certains points.

Au cours du dîner Vincent, en sa qualité de Président, a remis à Loïc le fanion de notre club avec nos vœux de réussite pour le tout jeune club satellite de Munster.

Jacques



Date à retenir : Mardi 17 MARS 2015 - Journée "ESPOIR EN TÊTE"



Réalisé par : Kenneth Branagh,
avec :

Lily James (*Cendrillon*),
Richard Madden (*Le Prince*),
Cate Blanchett (*Lady Tremaine*),
Helena Bonham Carter (*la marraine fée*),
Holliday Grainger (*Anastasia*),
Sophie McShera (*Drizella*),
Stellan Skarsgård (*l'Archiduc*),
Nonso Anozie (*le Capitaine*)
Derek Jacobi (*le Roi*).

L'histoire :

Dans cette histoire, le père de la jeune Ella, un marchand, s'est remarié après la mort tragique de la mère de la jeune fille. Pour l'amour de son père, Ella accueille à bras ouverts sa nouvelle belle-mère, Lady Tremaine, et ses filles Javotte et Anastasie. Mais lorsque le père d'Ella disparaît à son tour d'une manière aussi soudaine qu'inattendue, la jeune fille se retrouve à la merci de sa nouvelle famille, jalouse et cruelle. Les trois méchantes femmes font d'elle leur servante, et la surnomment avec mépris Cendrillon parce qu'elle est toujours couverte de cendres. Pourtant, malgré la cruauté dont elle est victime, Ella est déterminée à respecter la promesse faite à sa mère avant de mourir : elle sera

courageuse et bonne. Elle ne se laissera aller ni au désespoir, ni au mépris envers ceux qui la maltraitent. Un jour, Ella rencontre un beau jeune homme dans la forêt. Ignorant qu'il s'agit d'un prince, elle le croit employé au palais. Ella a le sentiment d'avoir trouvé l'âme sœur. Une lueur d'espoir brûle dans son cœur, car le Palais a invité toutes les jeunes filles du pays à assister à un bal. Espérant y rencontrer à nouveau le charmant « Kit », Ella attend avec impatience de se rendre à la fête. Hélas, sa belle-mère lui défend d'y assister et réduit sa robe en pièces... Heureusement, comme dans tout bon conte de fées, la chance finira par lui sourire : une vieille mendicante fait son apparition, et à l'aide d'une citrouille et de quelques souris, elle va changer le destin de la jeune fille...

NB : Les images présentées sont très belles avec des décors grandioses. Il s'agit d'un film avec acteurs et non d'un film d'animation.

Pour la Saison 10 d'*Esprit en tête*, un grand et véritable film de Disney : "Cendrillon", avec des acteurs en chair et en os, et ce, pour la première fois depuis le célèbre film d'animation de Disney en 1950.

Avant-premières de "Rotary - Espoir en tête" dans plus de 400 salles le 17 mars 2015 au profit de la recherche sur le cerveau : faites-vous plaisir en faisant une bonne action !

Par l'achat d'une place à 15 euros, vous en donnez au moins 8 à la recherche sur le cerveau, le système nerveux et leurs pathologies.